



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

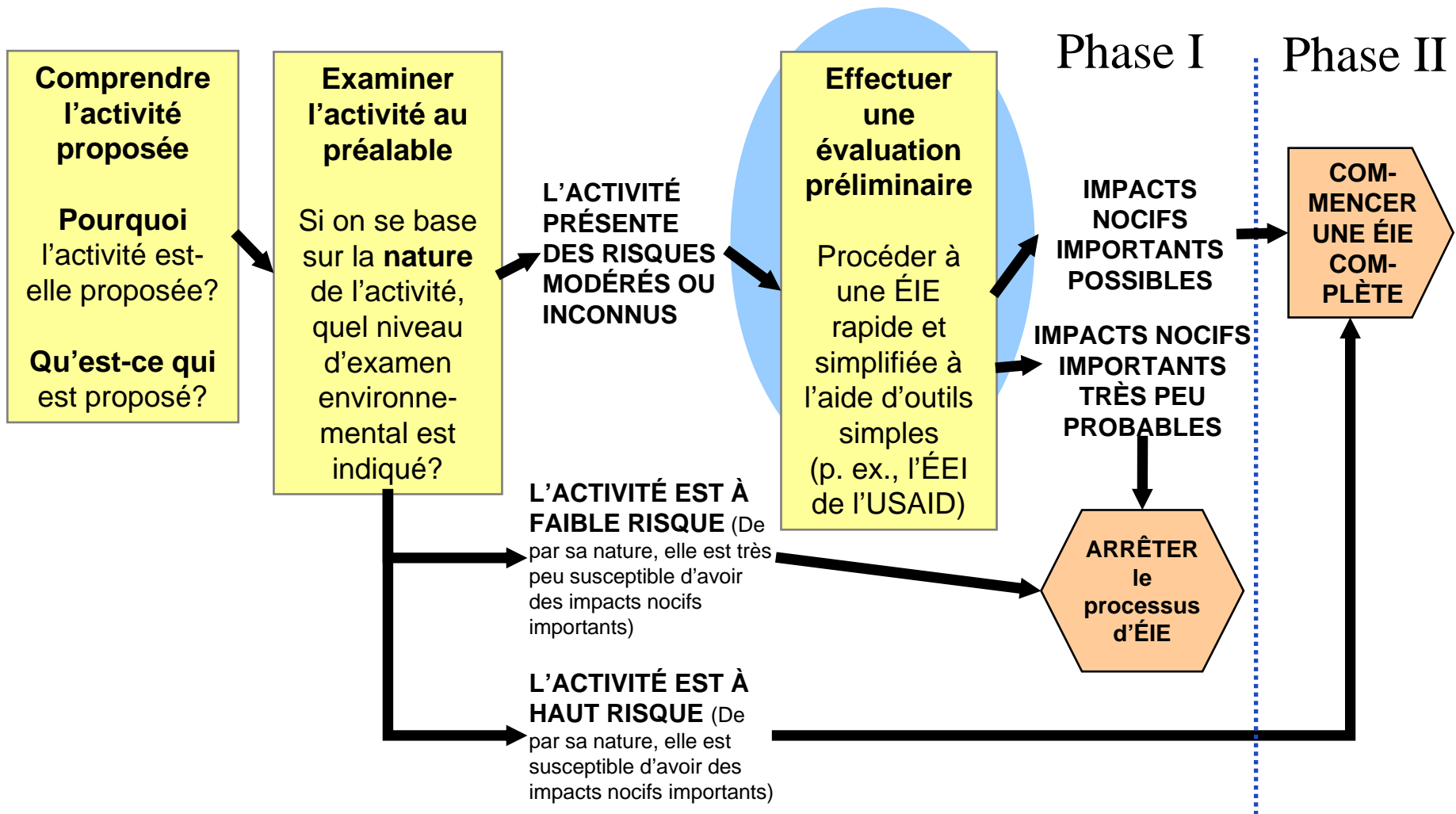
Rédaction d'une évaluation préliminaire

(Exemple du rapport d'examen environnemental)

[NOMS DES INTERVENANTS]

[DATE]

Révision : l'évaluation préliminaire dans le processus d'ÉIE



Révision :

Objectif d'une évaluation préliminaire

L'objectif d'une évaluation préliminaire est de . . .

Procurer des documents et analyses qui :

- Permettent au concepteur de déterminer si les impacts nocifs sont susceptibles d'être importants ou non
- Permettent à l'examineur d'être d'accord ou non avec les conclusions du concepteur
- Indiquent l'atténuation et la surveillance pour les impacts nocifs

Le rapport d'examen environnemental (REE) est l'évaluation préliminaire de l'USAID pour l'examen des sous-projets

Le rapport d'examen environnemental (REE)

Dans cette présentation, nous utilisons le REE comme exemple d'évaluation préliminaire

Aperçu d'un REE

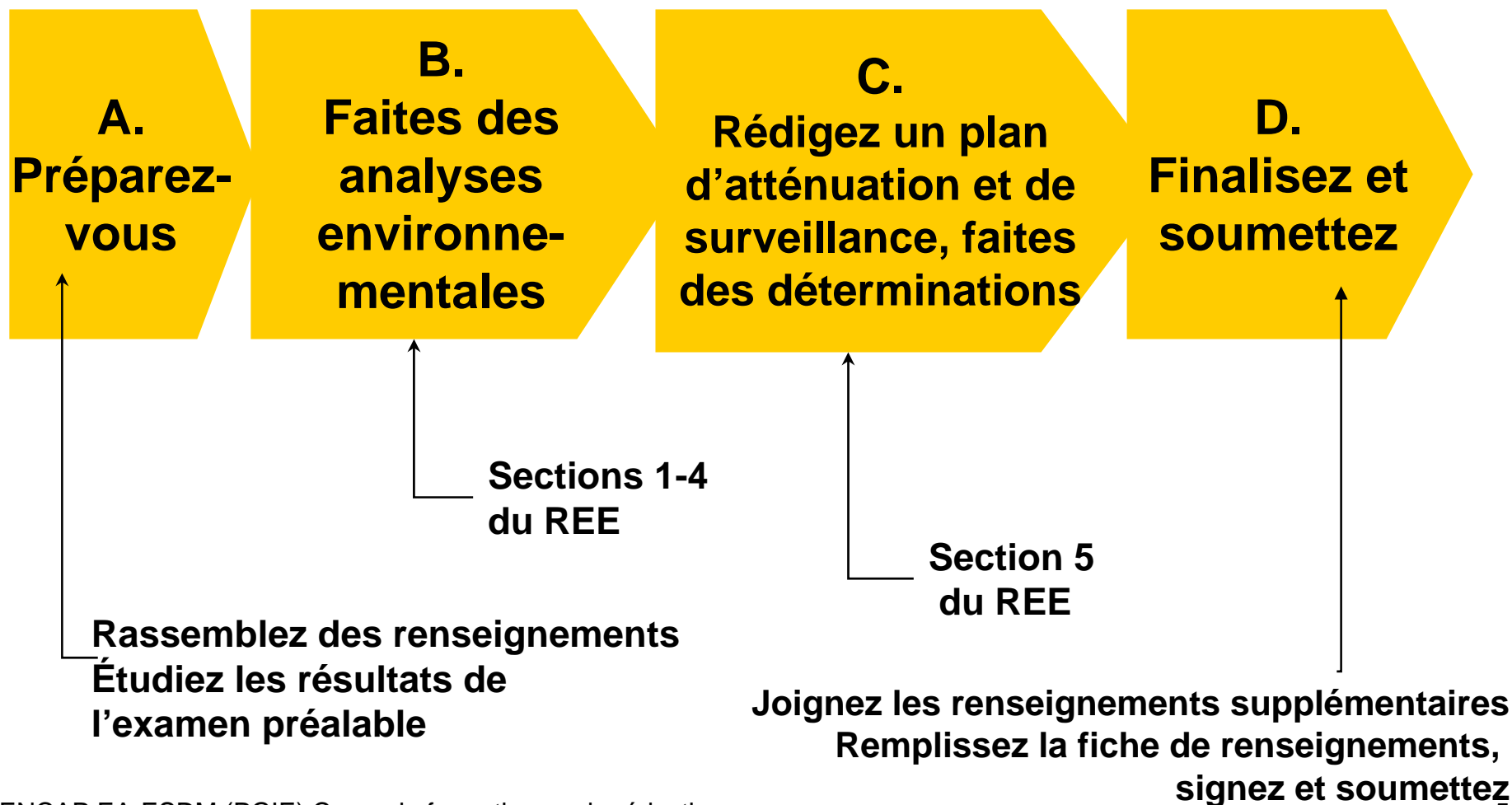
1. Sommaire de la proposition
2. Description des activités proposées
3. Situation environnementale et exigences environnementales du pays hôte
4. Évaluation des impacts potentiels sur l'environnement
5. Atténuation, surveillance et évaluation environnementales
6. Documents complémentaires (photos, cartes, personnes consultées)

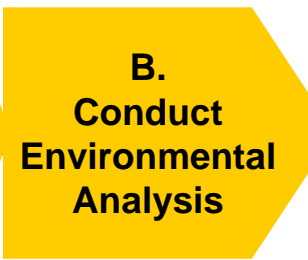


pages 3 à 5!

Nota :
Le REE est très similaire à l'ÉEI [évaluation ou examen environnemental(e) initial(e) de l'USAID] et à d'autres évaluations préliminaires exigées par les donateurs et les gouvernements.

Aperçu : Étapes de la préparation d'un REE



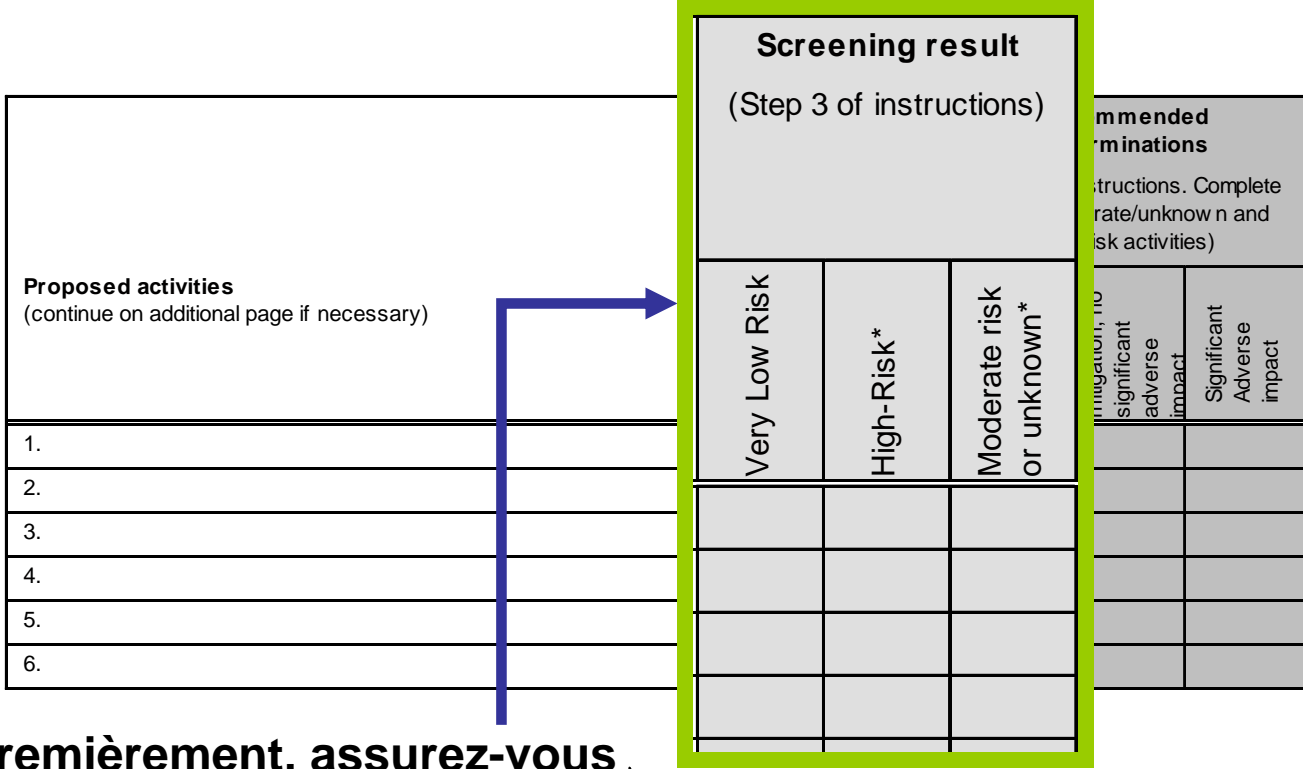


Étape A :

PRÉPAREZ-VOUS!

Étape A : PRÉPAREZ-VOUS !

Vérifiez les résultats de l'examen préalable



Premièrement, assurez-vous que **les résultats de l'examen préalable** sur le **formulaire d'examen environnemental** sont tels qu'ils figurent dans le **tableau récapitulatif**.

Notez les activités que le REE doit couvrir!

Étape A : PRÉPAREZ-VOUS!

Faites un examen et des recherches et rassemblez les renseignements

Étudiez les résultats de l'examen préalable

(Selon la diapositive précédente)

Étudiez le sommaire explicatif du REE

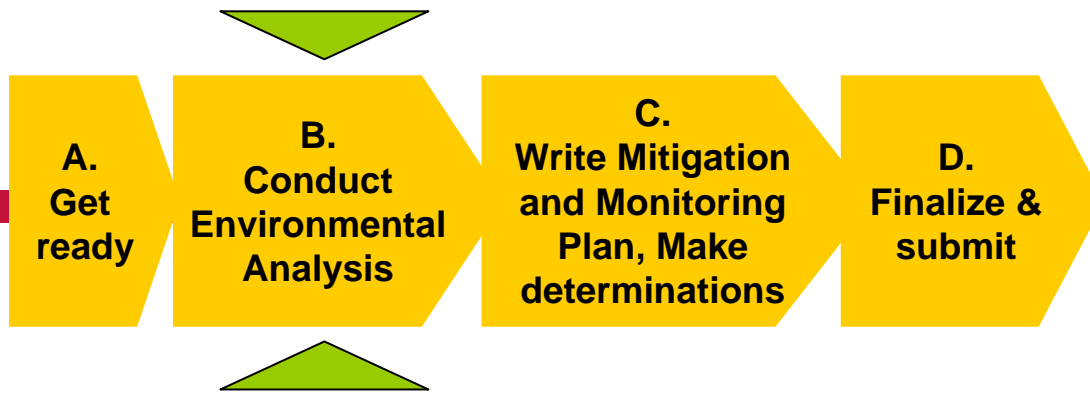
(dans les instructions sur le formulaire d'examen environnemental.) Vous devriez aussi revoir le chapitre 4 de l'EPTM intitulé « Rédaction d'une ÉEI. »

Recherchez les impacts probables et des mesures d'atténuation

Consultez les **Directives sur les activités à petite échelle** ou d'autres ressources pour comprendre les **impacts clés et les mesures typiques pour vos activités.**

Rassemblez les renseignements importants

Cela peut inclure des renseignements biophysiques, économiques et sociaux, des cartes et des photos. **Réfléchissez sur les personnes à qui vous devriez parler!**



✓ **Étape B :**
Faites des analyses environnementales
(Sections 1-4 du REE)

Étape B : Faites des analyses environnementales

Rédigez un sommaire de la proposition et une description des activités

Section 1 du REE : Sommaire de la proposition

Résumez **POURQUOI** l'activité est proposée et **COMMENT** l'idée est née. **QUELS** sont les aboutissements ou résultats attendus.

Référence à la proposition, le cas échéant
Très courte description de l'activité proposée

Section 2 du REE : Description des activités

Donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les mesures nécessaires pour ces activités

Utilisez un tableau de présentation succincte
Incorporez toutes les phases
Indiquez toutes les alternatives rejetées

Section 3 du REE : Situation environnementale et exigences du pays hôte



Rappelez-vous que le REE ne concerne que les activités à « haut risque » et à « risque modéré ou inconnu »!

Étape B : Faites des analyses environnementales

Rédigez la situation environnementale et les exigences du pays hôte

**Section 1 du REE :
Sommaire de la
proposition**

**Section 2 du REE :
Description des
activités**

**Section 3 du REE :
Situation
environnementale
et exigences du
pays hôte**

**Organisez cette section en
fonction du lieu ou de
l'activité, selon ce qui
convient le mieux**

**A. Décrivez les caractéristiques
environnementales du lieu ou des
lieux où les activités se dérouleront
Les renseignements pertinents
uniquement! Concentrez-vous sur les
questions qui préoccupent.**

**B. Décrivez les règles ou politiques
environnementales applicables du
pays hôte**

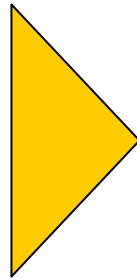
Étape B : Faites des analyses environnementales

Évaluez les impacts potentiels sur l'environnement

**Section 3 du REE :
Situation
environnementale
et exigences du
pays hôte**

**Section 4 du REE :
Évaluation des
impacts potentiels
sur
l'environnement**

**Section 5 du REE :
Atténuation et
surveillance
environnementales**

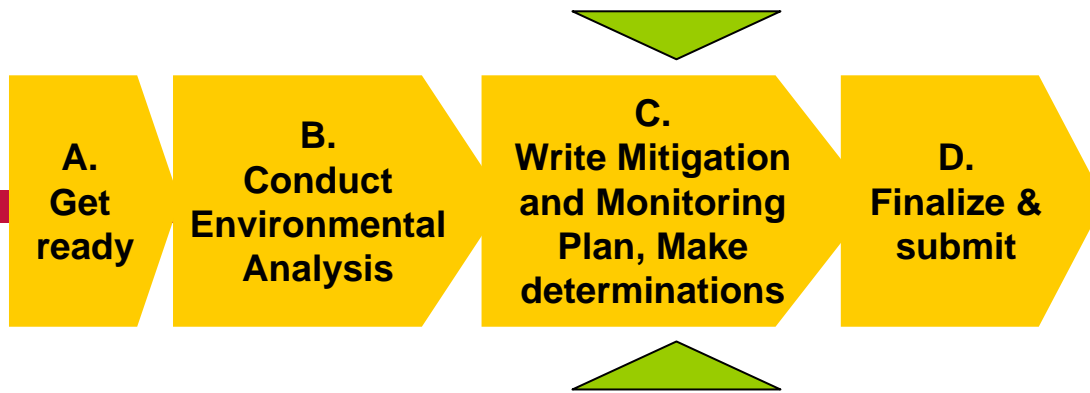


Utilisez des outils tels que des listes de vérification, des matrices, des réseaux ou des cartes superposées pour vous aider à évaluer les impacts.

Décrivez les impacts potentiels de CHAQUE activité, y compris :

- Tous les éléments applicables de l'environnement (p. ex., l'air, l'eau, les sols, la flore et la faune, ainsi que les cultures)
- Les impacts directs, indirects et cumulatifs
- Les impacts nocifs ET bénéfiques

SI UNE ACTIVITÉ NE PRÉSENTE AUCUN RISQUE, NOTEZ-LA!



Étape C :

**Rédigez un plan
d'atténuation et de
surveillance**

(Section 5 du REE)

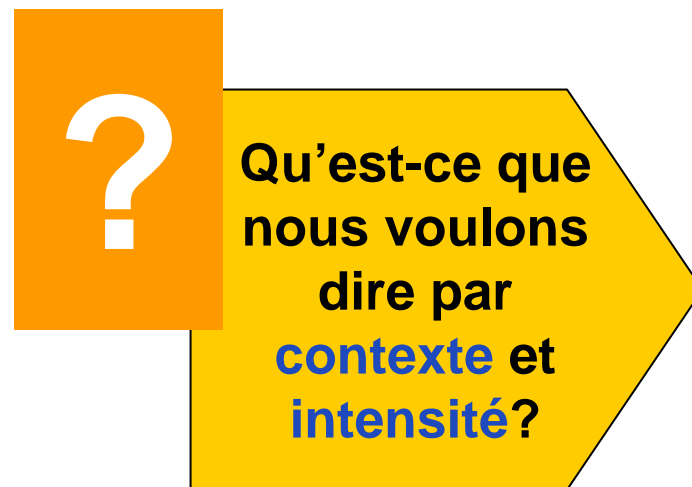
Nota : Estimez l'importance des impacts

Le REE exige que vous **estimiez l'IMPORTANT** des impacts.

Celle-ci dépend largement de 2 facteurs :

- **Le contexte** de l'impact (le contexte environnemental ET les politiques, lois et valeurs locales)
- **L'intensité** de l'impact

Souvent, ceci est **en partie** un **JUGEMENT DE VALEUR**



Nota : Estimez l'importance des impacts

Parmi les facteurs contextuels qui ont tendance à accroître l'importance des impacts nocifs, on constate les faits suivants :



Lorsque l'impact. . .

Présente un sujet d'inquiétude ou de controverse pour le public.

Peut servir d'exemple pour des situations similaires à résoudre à l'avenir.

Affecte des habitats ou sols protégés ou des écosystèmes.

Affecte des habitats, et des terres ou des écosystèmes qui ne sont pas protégés mais qui ont une valeur particulière pour des raisons esthétiques, récréatives ou culturelles.

Affecte l'accessibilité de ressources indispensables pour la subsistance et le gagne-pain.

Bouleverse les coutumes locales.

Est assujetti à la loi, la politique ou le règlement qui considère que cet impact suscite une inquiétude particulière.

Présente un potentiel de risque élevé **ou inconnu** pour la santé et la sécurité publiques.

Nota : Estimez l'importance des impacts

Exemple : Contexte et intensité



On projette la construction améliorée d'une latrine à fosse près d'un nouveau marché.

L'impact le plus important des latrines est en général la contamination des eaux souterraines.

D'ordinaire, les incidences des constructions sont minimales.

Comment le CONTEXTE peut-il influencer l'importance des impacts?

Un puits peu profond qui dessert une école se trouve à une distance de 10 m.

À l'emplacement prévu se trouve une pierre, un arbre ou un sanctuaire sacré.

La loi nationale exige que tout impact potentiel sur les eaux souterraines soit considéré comme important et nécessite l'autorisation du district.

Qu'en est-il de l'INTENSITÉ?

On projette de construire une latrine à 10 sièges pour l'usage de 1 000 personnes par jour.

Étape C : Rédigez un plan d'atténuation et de surveillance, faites des déterminations **AVANT DE RÉDIGER...**



Quels sont les impacts de la construction de ma route d'accès au marché?

N'ÉCRIVEZ PAS ENCORE!

Prenez du recul et posez-vous les questions suivantes :

- *Selon vos analyses. . . , quelle recommandation semble la meilleure pour CHAQUE activité SANS que des mesures d'atténuation et de surveillance ne soient encore incorporées dans la conception de l'activité?*
- *Qu'est-ce qui peut changer une fois que l'atténuation et la surveillance sont ajoutées?*

Bien. . . MAINTENANT passons à la rédaction du plan d'atténuation et de surveillance

Étape C : Rédigez un plan d'atténuation et de surveillance, faites des déterminations

Rédigez un plan d'atténuation et de surveillance

**Section 4 du REE :
Évaluation des
impacts potentiels
sur
l'environnement**

**Section 5 du REE :
Atténuation et
surveillance
environnementales**

**Section 6 du REE
Documents joints**

Les mesures d'atténuation doivent correspondre exactement aux impacts.

La surveillance doit vérifier la mise en œuvre et l'efficacité des mesures d'atténuation.

Rappelez-vous que les **plans d'atténuation et de surveillance** doivent spécifier les réponses à des questions commençant par **quoi, qui, combien, quand et pourquoi!**


Une fois l'atténuation et la surveillance précisées, vous êtes prêt à faire vos déterminations recommandées.

RAPPELEZ-VOUS que chaque activité reçoit l'une d'entre 3 déterminations. . .

Déterminations recommandées dans le REE

En vous fondant sur votre évaluation des impacts sur l'environnement et vos spécifications d'atténuation et de surveillance, **tirez une conclusion recommandée (détermination) pour chaque activité :**

Recommandations	Implications (si le REE est approuvé)
Aucun impact nocif important	L'activité réussit l'examen environnemental
Aucun impact nocif important à condition d'une atténuation spécifiée,	L'activité réussit l'examen environnemental à condition que l'atténuation et la surveillance spécifiées soient appliquées
Des impacts nocifs importants sont possibles	Effectuez une évaluation environnementale (ÉE) complète ou élaborer une nouvelle conception

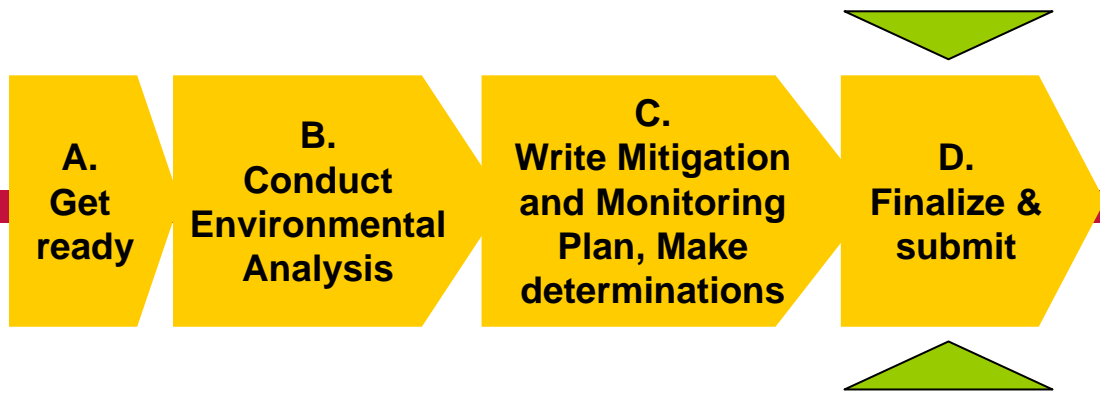
 **Rappelez-vous que les activités à faible risque ne sont pas couvertes par le REE et ne reçoivent aucune détermination.**

Étape C : Rédigez un plan d'atténuation et de surveillance, faites des déterminations

Finissez votre tableau récapitulatif

Proposed activities (continue on additional page if necessary)	Screening result (Step 3 of instructions)			Recommended Determinations (Step 6 of instructions. Complete for all moderate/unknown and high-risk activities)																		
	Very Low Risk	High-Risk*	Moderate risk																			
1.				<table border="1"> <tr> <td>No significant adverse impact</td> <td>with specified mitigation, no significant adverse impact</td> <td>Significant Adverse impact</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	No significant adverse impact	with specified mitigation, no significant adverse impact	Significant Adverse impact															
No significant adverse impact	with specified mitigation, no significant adverse impact	Significant Adverse impact																				
2.																						
3.																						
4.																						
5.																						
6.																						

Inscrivez les déterminations recommandées dans le tableau récapitulatif



Étape D :

Finalisez et soumettez le REE

Étape D : Finalisez et soumettez le REE

**Section 6 :
Documents joints
au REE**



Joignez des **cartes, des photos, des descriptions des lieux** et toute autre information qui puisse aider l'examineur à prendre une décision.

**Signez les
certifications**



Rappelez-vous que les certifications sont un engagement exécutoire!

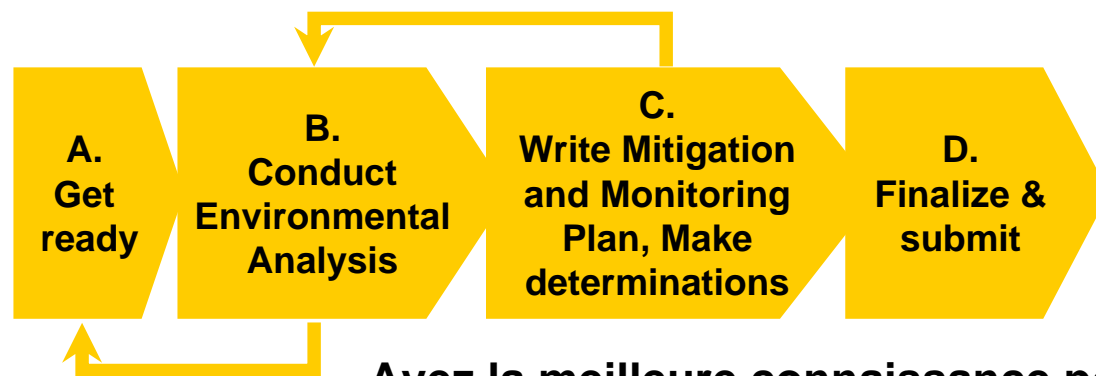
Soumettez



Pensez à **joindre le REE** au formulaire d'examen environnemental

Quelques conseils pour conclure

En réalité, les préparatifs au REE sont généralement un processus **ITÉRATIF**



Ayez la meilleure connaissance possible de vos activités avant de commencer : **Faites des recherches au bureau, visitez le terrain, discutez avec des collègues.**



Commencez l'ébauche du REE. Identifiez les renseignements qui manquent.

Parlez avec plus de gens. Révissez et continuez!